





Sur Votre Agenda

05/10/08 12/10/08 Rando Nautique Lorient Tour

Informations Diverses

DU NOUVEAU DANS LES FORMATIONS SPORT

Le gouvernement va mettre en place en 2009 un BTS "Sport et animation", ainsi qu'une licence professionnelle "Entraînement sportif" et envisage à plus long terme la création d'une École supérieure de management du sport, a annoncé le ministère de l'Enseignement supérieur.

Ces annonces font suite à la remise de deux rapports de Jean Bertsch, professeur à l'université, à Valérie Pécresse, ministre de l'Enseignement supérieur et à Bernard Laporte, secrétaire d'État chargé des sports, sur "l'offre publique de formation dans le secteur des activités physiques et sportives". Le gouvernement entend d'abord créer, pour 2009, un "BTS sport et animation" pour les étudiants de licence STAPS (sciences et techniques des activités physiques et sportives) en difficulté et qui souhaiteraient se réorienter, a affirmé le ministère. Il propose (en lien avec le ministère des sports) de supprimer à l'université une des licences STAPS qui proposait la formation "d'entraîneur sportif', sans pour autant offrir de débouchés, pour la remplacer, en 2009, par une "licence professionnelle" intitulée "entraînement sportif'.

Il s'agit de mettre fin à la dichotomie qui existait entre les formations proposées d'un côté par le ministère des sports et d'un autre côté par le ministère de l'enseignement supérieur. A plus long terme, le gouvernement va mettre en place une Ecole supérieure du management du sport pour former les anciens sportifs de haut niveau à la gestion des clubs, des fédérations, etc.

Source : La Lettre de l'économie du sport

L'Établissement Français du Sang , vous informe des prochaines collectes 2008 organisées au Pays de Lorient				
Languidic	le 02/10/08	Salle Jo Huitel	15h00-19h00	
Lorient Plasma	le 09/10/08	Site de Lorient	15h00-19h00	
Larmor-Plage	le 15/10/08	Salle des Algues	10h00-13h00	15h00-19h00
Inzinzac-Lochrist	le 29/10/08	Restaurant Scolaire	09h30-13h00	
Riantec	le 30/10/08	Salle Henri Queffelec	15h00-19h00	
Pont-Scorff	le 03/11/08	Salle Polyvalente	15h00-19h00	
Gestel	le 05/11/08	Salle du Lain	15h00-19h00	
Hennebont	le 06/11/08	Centre Socioculturel	09h30-12h30	15h00-18h30
Lorient Plasma	le 13/11/08	Site de Lorient	15h00-19h30	
Brandérion Plasma	le 13/11/08	Complexe Sportif	08h00-13h00	
Port-Louis Plasma	le 14/11/08	Salle Locmalo	08h00-12h00	
Ploemeur	le 20/11/08	Salle Ninnoch	09h00-13h00	15h00-18h30
Lorient	le 22/11/08	Hall	10h00-13h00	14h00-16h00
Guidel	le 29/11/08	Club de l'Amitié	09h00-12h30	

8

Directeur de la publication : Daniel SIGNOLET Responsable de la rédaction : Alain GIROUX

Rédaction / Réalisation : Commission Communication Christophe BASSET - Bettina FERRÉ - Alain GIROUX -Patrick LE MOING - Patrick NEAU - Patrick RACINE -Daniel SIGNOLET - Jean Eudes SIMON.



Office de l'Éducation Physique et des Sports de Lorient

Complexe Sportif du Moustoir Impasse Camille Pelletan - 56100 LORIENT Tél./Fax : 02 97 64 54 22 - E.mail : oeps-lorient@wanadoo.fr Site Internet : www.oepslorient.org



LORIENT

Bulletin de liaison de l'Office de l'Éducation Physique et des Sports



Comme indiqué dans son programme de campagne l'équipe municipale vient de mandater un cabinet de consultants. Le cabinet « Lares » a pour mission d'indiquer les limites du système actuel, de redéfinir le rôle de ses composantes dont l'Office des Sports, ainsi que les relations que la collectivité entretient avec le monde associatif sportif lorientais. Cette conclusion fera l'objet d'Assises sportives qui permettront à la vue des questions soulevées de réadapter et réorienter la politique sportive de notre ville. Le monde autour de nous bouge, les attentes d'hier ne sont plus celles d'aujourd'hui, il faut redéfinir ensemble nos relations avec les élus. A l'Office de mobiliser

son énergie pour se faire le porte parole des Clubs. Restons positifs et attendons sereinement le résultat de cette mission.

D.S.

Fête du Sport 2008

Faites du Sport



Les caprices de la météo n'ont pas permis un bon déroulement de la 18ème Fête du Sport, surtout en ce qui concerne les activités sportives et l'animation à l'extérieur.

Malgré cette météo peu favorable, le public, petits et grands, a répondu présent.

Le Salon des Associations, installé salle Le Guyader, a connu une bonne fréquentation, il a permis aux parents et enfants de se renseigner sur les différentes disciplines sportives et sur les conditions d'adhésion présentées par les Clubs de Lorient.

A l'atelier de dessins, les artistes en herbe ont pu exprimer tout leur talent, d'autres ont préférés l'atelier de maquillage.

Une réunion est prévue avec les Clubs de Lorient, afin de faire le bilan de la Fête du Sport 2008 et préparer celle de 2009.

Merci à tous les bénévoles, ainsi qu'aux Services des Sports et Services Techniques de la Ville de Lorient.

A l'année prochaine



M.G.

Aide à la Pratique Sportive

La session de fin juin 2008 du Conseil Régional de Bretagne a adopté la mise en place à la rentrée d'un nouveau dispositif d'aide à la pratique sportive pour les jeunes filles ou garçons né(e)s en 1991/1992 et 1993.

Cette aide individuelle d'un montant annuel de 15 euros est attribuée sans condition de ressources et pour la pratique de toutes les disciplines sportives hors licences scolaires ou universitaires.

Il s'agit d'une aide unique, c'est à dire qu'un jeune ne pourra pas bénéficier de plusieurs prises en charge même s'il pratique plusieurs sports.

Les clubs ou associations doivent informer les jeunes concernés de ce dispositif et leurs indiquer son contenu.

C'est au club ou à l'association d'appliquer une réduction de 15 euros sur l'adhésion ou la cotisation du jeune concerné.

Le club devra se connecter sur le site Internet http://sportjeunes.region-bretagne.fr entre le 15 septembre et le 15 novembre 2008 ou entre le 1 janvier et le 15 février 2009 selon le type de licences délivrées

Un guide d'utilisation se trouve sur le site afin de transmettre de façon correcte les renseignements nécessaires.

Lorsque les informations auront été traitées par la Région Bretagne la somme correspondante sera versée aux clubs ou associations concernés.

De plus amples renseignements peuvent être consultés sur le site de Région Bretagne :

• www.region-bretagne.fr

De son coté, l'Office de l'Éducation Physique et des Sports se tient à votre disposition pour de plus amples informations. Vous pouvez vous rendre au secrétariat situé impasse Camille Pelletan à Lorient ou téléphoner au 02.97.64.54.22, les horaires d'ouverture sont les suivants:

Les lundis et le 4^{ème} jeudi : 09h30-12h30 14h30-18h30
Les mardis, mercredis et vendredis : 08h30-12h30 14h00-17h00
Les 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} jeudis : 10h30-12h30 15h30-18h30

Vous pouvez également consulter le site Internet de l'Office (<u>www.oepslorient.org</u>) sur lequel vous trouverez un lien qui vous renverra vers le document de présentation du dispositif, rédigé par la Région Bretagne.



2

Le Saviez-Vous?

Un site pilote chargé de recycler les bateaux de plaisance à GUELTAS.

Dans le Morbihan, sur le site de Gueltas, la société Sita Ouest, filiale de Suez Environnement, vient de bénéficier du premier arrêté préfectoral accordé en France pour le démantèlement de bateaux de plaisance hors d'usage (BPHU). Totalement inédite, cette filière de démantèlement, de dépollution et de recyclage devrait être mise en place en 2009. D'ici là, des tests seront effectués pour établir une méthodologie et rechercher des solutions de valorisation, notamment pour les matières plastiques.

Le coût du recyclage sera par ailleurs étudié en vue d'établir une grille tarifaire. Rappelons que selon la Fédération des industries nautiques (FIN), le parc des bateaux de plaisance arrivant en fin de vie en 2025 est estimé à 20 000 tonnes.

Source : La Lettre de l'économie du sport

Handisport.tv est née

Une télé accessible sur le web et entièrement consacrée aux sports pratiqués par des handicapés vient de voir le jour, il s'agit de www.handisport.tv. Lancé par Fabrice Marinoni, qui réalise le magazine "En Garde" sur Canal+, le site propose toutes les semaines un nouveau reportage sur l'actualité de toutes les disciplines handisport.

Source : La Lettre de l'économie du sport

Il faut boire un volume d'eau égal à une fois et demie la perte de poids après un effort physique

Deux heures avant un effort physique, il est recommandé de boire jusqu'à 500 ml d'eau minérale afin d'éviter la déshydratation. Pendant l'exercice physique, même chose : des petites quantités d'eau minérale (150 à 250 ml d'eau) sont nécessaires, régulièrement. Mais après l'effort? Il faut boire dès la fin de l'effort un volume d'eau équivalent à 1,5 fois la perte de poids lors de l'effort. L'idéal est donc de se peser avant et après l'effort. Par exemple, un sportif qui aurait perdu 2 kg pendant l'effort, devra boire 3 litres d'eau. A noter que dans le cas d'un effort intense et prolongé, il est conseillé de boire une eau salée bicarbonatée, idéale pour éviter l'apparition de crampes.

Source : La Lettre de l'économie du sport

Pourquoi le stade Roland Garros porte-t-il le nom de l'aviateur?

Cet aviateur émérite réussit la première traversée de la Méditerranée en reliant Saint-Raphaël dans le Var à Bizerte, au nord de la Tunisie le 24 septembre 1913. Il parcourt les 730 kilomètres en 7 heures et 53 minutes. Il trouvera la mort au cours d'un combat aérien à la fin de la première guerre mondiale, le 5 octobre 1918 à Saint-Morel (Ardennes). Mais au risque de détruire un mythe, Roland Garros n'était pas un passionné de tennis. Non, son sport à lui c'était plutôt le rugby. Si la fameuse enceinte porte son nom aujourd'hui c'est parce que le terrain sur lequel a été bâti le stade appartenait au Stade Français, le club de Roland Garros. Dix ans après sa mort, les dirigeants du Stade Français, en contrepartie du terrain cédé, ont demandé que le stade porte son nom.

7

Source : La Lettre de l'économie du sport

Le Guide pratique de l'association - 7ème édition 2007/2008 est disponible

au siège de l'Office des Sports

<u>N'hésitez pas à venir le retirer</u>! www.guidon.asso.fr

